

PLUi de Bruges : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 mai 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Bruges (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 5 mai 2026. Il délimite 91 zones, dont 75 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 11 mai 2026.

- Le PLUi de Bruges s'applique dans sa version du 5 mai 2026.
- Il délimite 91 zones : 75 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 4 agricoles (A) et 9 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Bruges occupe le rang 73 par le nombre de zones délimitées : 36 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 823 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Bruges depuis 2013, pour 3 694 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	91 zones
Zones urbaines (U)	75 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	4 zones
Zones naturelles (N)	9 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI BORDEAUX METROPOLE
Version du	5 mai 2026
Partition GPU	DU_243300316
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_243300316/0b6c6621184959caf3fa5b684f929657/243300316_reglement_20260505.pdf
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu

Les risques naturels et technologiques à Bruges

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Risque industriel
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	28 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/bruges-33075>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Bruges : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Base GASPAREX extraite le

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UM1, UM10, UM12, UM13, UM16, UM17, UM19, UM21,

Nomenclature des zones à urbaniser

UM23, UM24, UM29, UM36, UM42, UM6, UM8, UP13, UP23, UP40, UP57, UP68, US1, US2, US3, US4, US5, US6, US8, US9

Situation administrative

Code INSEE

33075

Code postal

33520

Intercommunalité

Bordeaux Métropole

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

91 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

91 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

91 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Le Bouscat (2,7 km)

79 zones

Bordeaux (3,3 km)

288 zones

Eysines (3,6 km)

126 zones

Blanquefort (3,6 km)

117 zones

Bassens (6,4 km)

77 zones

Le Taillan-Médoc (6,5 km)

121 zones

Lormont (6,9 km)

81 zones

Le Haillan (7,2 km)

66 zones

Cenon (7,4 km)

87 zones

Parempuyre (7,4 km)

85 zones

Carbon-Blanc (8,2 km)

53 zones

Mérignac (9,0 km)

274 zones

Floirac (9,0 km)

86 zones

Talence (9,3 km)

83 zones

Saint-Louis-de-Montferrand (9,3 km)

43 zones

Artigues-près-Bordeaux (9,7 km)

53 zones

Bègles (10,5 km)

90 zones

Ambarès-et-Lagrave (10,7 km)

168 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/bruges-33075>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.